



Siryae

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines p  
Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST  
Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : [contact@siryae.fr](mailto:contact@siryae.fr)  
SIRET N° : 200 063 048 00017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### Objet : D681-2023 – Modification du programme de travaux 2022

#### LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2023 À 19H00

Date de convocation : 17 novembre 2023	Membres présents : 35
Nombre de délégués en exercice : 54	Nombre de pouvoirs : 1
	Nombre total de votes : 36

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE		X
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET	X	
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON	X	
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE	X	
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Annie LOBSTEIN		X
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER		X
GOUPILLIÈRES	Pierre DESLANDES	X	
GROSROUVRE	Angèle LAINE	X	
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		X

LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS		
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME		X
MARCQ	Franck LEGRAND		X
MAREIL-LE-GUYON	Nicolas PEREZ	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC	X	
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Alain CISSE	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE	X	
MONTFORT-L'AMAURY	Patrick LEMAITRE		X
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Bruno CAUQUIL	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Claude MURET	X	
OSMOY	Réjane SIMONEAU	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE		X
ROSAY	Jean-Pierre BILARD		X
SAINT-FORGET	Marc GOURDON	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON		X
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Robert RIVOIRE		X
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	

RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER		
	Jean-Louis BARON	X	
	Philippe GAULTIER	X	
	François PETIPAS		X
S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN	X	
	Denis VERGNIAULT		X

### A DONNÉ POUVOIR :

Madame Pascale BOURION, représentant la Commune de LA-QUEUE-LEZ-YVELINES donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Madame Denise PLANCHON, représentant la Commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX, est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**Objet : D681-2023 – Modification du programme de travaux 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Délibération n°D651-2022 en date du 16 mars 2022 relative au programme de travaux 2022,

Vu la délibération n° D679-2023 du Comité Syndical en date du 4 avril 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023,

Considérant l'abandon par la commune de Saint-Rémy-l'Honoré de son projet de travaux de voirie rue du Moulin,

Considérant que le SIRYAE ne peut prendre à sa charge la réfection totale de la voirie pour des raisons d'ordre budgétaire, il est nécessaire de modifier le programme de travaux 2022,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :**

- Décide du retrait des travaux de renouvellement de la canalisation sise rue du Moulin à Saint-Rémy-l'Honoré du programme de travaux 2022.
- Valide la liste des travaux inscrits au programme de travaux 2022 mise à jour comme suit :

Commune - adresse	€ HT	€ TTC
Les Essarts-le-Roi – Rue du Four à Briques (890 ml)	371 000 €	445 200 €
Magny-les-Hameaux – Rue Joseph le Marchand (740 ml)	582 000 €	698 400 €
Villiers-Saint-Frédéric – Rue du Général Voiron (55 ml)	49 000 €	58 800 €
<b>Total :</b>	<b>1 002 000 €</b>	<b>1 202 400 €</b>

- Autorise le Président à accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Béhoust, les jour, mois et an ci-dessous,

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,**

Le Président  
Guy PÉLISSIER



Le secrétaire de séance  
Denise PLANCHON

La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.